CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E23159** **VALABLE JUSQU'AU** **20/10/2027**

ÉDITÉ LE 26/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1983

Raison sociale : TECHNI MURS 18

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/03/2023

Capital : 90 000

16 RUE CHARLES DURAND
PARC D'ACTIVITES BEAULIEU EST
18000 BOURGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 1986B00206

Siret : 338 656 903 00022

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 6333826

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 225660A1247001 / 001 345805/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 225660A1247001 / 001 345805/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 02 48 20 40 20 **Fax :** 02 48 20 59 76

Portable : 06 62 90 14 10

Responsabilité légale :
DENIS BELLOY ORGANISATION (348 161 753) / BELLOY DENIS DIRECTEUR GÉNÉRAL / COTTANCE JEAN-LUC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : https://www.techni-murs.com

E-mail : didier.gandais@techni-murs.com

Effectif moyen : 28 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 819 349 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante)	15	04/06/2026
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée)	18	17/10/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/08/2026 10:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E23159** **VALABLE JUSQU'AU** **20/10/2027**

ÉDITÉ LE **26/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1983
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/03/2023
Capital : 90 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 1986B00206

Siret : **338 656 903 00022**
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 6333826

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 225660A1247001 / 001 345805/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 225660A1247001 / 001 345805/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **TECHNI MURS 18**

16 RUE CHARLES DURAND
PARC D'ACTIVITES BEAULIEU EST
18000 BOURGES

Téléphone : 02 48 20 40 20 **Fax :** 02 48 20 59 76
Portable : 06 62 90 14 10

Site Internet : https://www.techni-murs.com
E-mail : didier.gandais@techni-murs.com

Responsabilité légale :
DENIS BELLOY ORGANISATION (348 161 753) / BELLOY DENIS DIRECTEUR GÉNÉRAL / COTTANCE JEAN-LUC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 28 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	04/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	20/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/08/2026 10:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.